



## Règlement spécifique Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Funboard 2009

### 1. TEXTES

Le **Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Funboard** est régi par le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour et le présent règlement. Aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord formel préalable de la **FFVoile**.

Le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour est joint au présent.

### 2. CALENDRIER

Conformément au Règlement, le Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Funboard, comporte 3 étapes.

#### Étapes 2009

Nom des Etapes	Dates	Club	Lieu	Coef.
Hyères	4 - 8 mars 09	Hyères WO	Almanarre	Coef.1
Marignane	29 avril – 3 mai 09	CN Marignanais	Marignane	Coef.1
Wimereux	2 - 6 septembre 09	CN Wimereux	Wimereux	Coef.1

### 3. ATTRIBUTION DU TITRE

Seront déclarés : (article VII.3 – nombre minimum de coureurs classés)

**CHAMPIONNE DE FRANCE DE VOILE FUNBOARD FEMININ**

**CHAMPION DE FRANCE DE VOILE FUNBOARD MASCULIN**

Le coureur qui aura obtenu le plus petit nombre de points au classement réalisé selon les articles VI et VII du Règlement du Championnat de France de Voile « Classiques » Tour et prenant en compte les coefficients définis pour chaque étape à l'article 2 de ce règlement.

Partenaire Média FFVoile



03/02/2009



L'article VI 1.d sera appliqué :

- ↪ Pour valider le Championnat de France de Voile « Classiques » Tour, deux étapes au moins doivent avoir été validées.
- ↪ Pour valider une étape, l'une des 2 disciplines Slalom 42 ou Vagues doit avoir été validée.



Le calcul du classement du Championnat de France de Voile « Classiques » Tour prendra en compte :

- le résultat de l'ensemble des épreuves validées dans la discipline Slalom 42
- le résultat des 2 meilleures épreuves dans la discipline Vagues si trois épreuves dans la discipline Vagues ont été validées ; sinon le résultat de l'ensemble des épreuves validées dans la discipline Vagues.

#### **4. DOTATION EN PRIX**

Les 3 premier(e)s coureurs de chaque série se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.

La proclamation des résultats et la remise des médailles se feront au siège de la FFVoile au moment du salon nautique.

Règlement adopté du BE/CA du

---

Partenaire Média FFVoile



03/02/2009